

## QUELLES DÉMARCHES ?

Les France Services répondent au besoin de l'utilisateur quelle que soit sa demande :

- ✓ faire une demande d'allocation en ligne
- ✓ immatriculer un véhicule
- ✓ préparer sa retraite...

Les agents sont formés pour trouver des solutions immédiates. Il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

## LE RÔLE DU PRÉFET

Le porteur de projet pour l'ouverture d'une France Services doit contacter le préfet de son département. Celui-ci est le délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et donc du programme France Services, au niveau local.

À partir des cartes d'implantation des services au public et dans le cadre du schéma départemental d'accès aux services publics :

- ✓ le préfet vérifie que le projet est situé dans une zone de déploiement prioritaire et qu'il répond aux critères du cahier des charges ;
- ✓ s'il s'agit d'une transformation d'un lieu existant en une France Services, le préfet accompagne le porteur de projet dans la mise à niveau de sa structure ;
- ✓ le préfet saisit alors l'équipe France Services de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour engager l'audit de qualité ;
- ✓ une fois la conformité de l'initiative locale vérifiée, le projet est lancé.

EN SAVOIR PLUS : [agence-cohesion-territoires.gouv.fr](http://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

PRÉFET  
DE LA MOSELLE

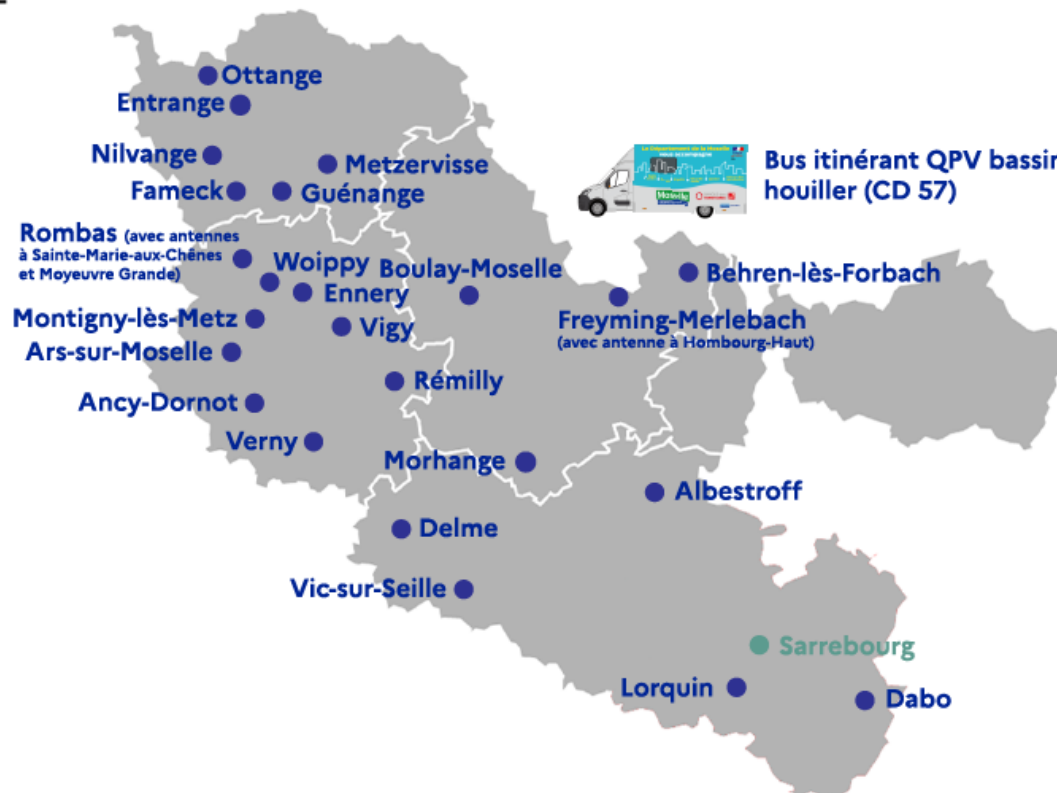
Liberté  
Égalité  
Fraternité



France  
services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Réseau France services en Moselle



PRÉFET  
DE LA MOSELLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

France  
services

Santé, famille, retraite, recherche  
d'emploi...

Les services du quotidien  
à moins de 30 minutes  
de chez vous.



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :



FRANCE SERVICES DE LA MOSELLE		
COMMUNE	COORDONNÉES	HORAIRES
ABELSTROFF	3, rue du Château 03 87 01 60 70 - franceservices.albestroff@gmail.com	Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8:00 à 12:00 Mardi et jeudi : de 13:00 à 17:00
ANCY-DORNOT	Mairie déléguée DORNOT, 20 Grand Rue 03 83 81 91 69 - franceservices57@cc-madetmoselle.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00
ARS-SUR-MOSELLE	1 rue de l'abbé Thouvenin 09 71 04 73 00	Lundi : de 14:00 à 17:00 Mardi : de 13:00 à 18:30 Mercredi, jeudi, vendredi : de 9:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00
BEHREN-LES-FORBACH	5 boulevard Charlemagne 03 87 88 59 58	Lundi : de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 17:00 Mardi, mercredi et jeudi : de 13:00 à 17:00 Vendredi : de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 17:00
BOULAY	2 rue du Général de Gaulle 03 87 55 62 95 - contact@franceservicesboulay.fr	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 Vendredi : 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00
DABO	10 place de l'église 03 87 07 49 44 - dabo@france-services.gouv.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Samedi : de 09:00 à 12:00
DELME	2 rue Maurice Vautrin 03 87 01 31 31 - delme@france-services.gouv.fr	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Samedi : de 09:00 à 12:00
ENNERY	2 place Schumann 03 87 58 74 25 - france-services.ennery@laposte.fr	Lundi : de 10:30 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Samedi : 9:00-12:00
ENTRANGE	22 rue du Silo 03 82 54 95 90 - f.services@cc-ce.com	Mardi : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00 Mercredi : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 16:30 Jeudi, vendredi et samedi : de 9:00 à 12:30
FAMECK	4 rue de Picardie 03 82 86 42 95 - fameck@france-services.gouv.fr	Lundi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 Mardi : de 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 Mercredi, jeudi et vendredi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 Samedi : de 9:00 à 12:00
FREYMING-MERLEBACH Antenne : Hombourg-Haut	42 rue Nicolas Colson 03 87 29 69 77 - franceservices@freyming-merlebach.fr	Lundi et mercredi : de 8:00 à 12:00 Mardi et jeudi : de 8:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 Vendredi : de 8:00 à 13:00 <b>Hombourg-Haut</b> : lundi et mercredi : de 13:30 à 17:30
GUENANGE	Centre social municipal 03 82 59 69 27 - franceservices@guenange.com	Lundi et jeudi : de 8:30 à 10:00 et de 13:30 à 17:00 Mardi : de 8:30 à 17:00 Mercredi et vendredi : de 8:30 à 13:00
LORQUIN	2 rue du Docteur Marchal 03 87 24 80 00 - lorquin@france-services.gouv.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Samedi : de 09:00 à 12:00
METZERVISSE	22 B route de Volstroff 03 82 88 50 00 - france-services@metzervisse.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 08:00 à 12:00
MONTIGNY-LES-METZ	41 rue du Président J.F Kennedy 03 87 55 74 74 - mairie@montigny-les-metz.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8:00 à 12:00 et de 13:00 à 17:00
MORHANGE	2 rue de Pratel (1er étage) 03 87 05 07 91 - franceservices@agglo-saint-avold.fr	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00
NILVANGE	5 rue Victor Hugo 03 82 86 40 30 - polecitoyen@mairie-nilvange.fr	Lundi, mardi, mercredi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Jeudi : de 14:00 à 20:00 Vendredi : de 8:00 à 12:00
OTTANGE	39 rue principale 03 82 82 08 21 - franceservicesottange@gmail.com	Mardi, mercredi, jeudi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 Vendredi et samedi : de 9:00 à 12:00
REMILLY	1 au parc mfsremilly@sudmessin.fr	Lundi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30 Mardi : de 14:00 à 19:00 Mercredi : de 9:00 à 12:00 les semaines paires Jeudi : de 8:30 à 12:30 Vendredi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00 Samedi : de 9:00 à 12:00 les semaines impaires
ROMBAS Antennes : Moyeuvre Grande et Sainte-Marie-aux-Chênes	1 rue Alexandrine - 57120 ROMBAS 03 87 58 32 32 - ccpom@ccpom.fr 1 rue Maurice Thorez - 57250 MOYEUVERE GRANDE Rue de Metz - 57255 SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES	Rombas : lundi de 8:00 à 12:00 et mercredi de 12:30 à 17:00 Moyeuvre Grande : mardi et vendredi de 8:00 à 12:00 Sainte-Marie-aux-Chênes : mardi de 13:30 à 17:00 et jeudi de 13:30 à 17:30
VERNY	9 rue du Château mfsverny@sudmessin.fr	Lundi : de 8:30 à 12:30 Mardi de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 19:00 Mercredi : de 9:00 à 12:00 les semaines impaires Jeudi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30 Vendredi : de 14:00 à 17:00 Samedi : de 9:00 à 12:00 les semaines paires
VIC SUR SEILLE	22 Philippe Leroy 03 87 86 41 48 - mairie.vicsurseille@wanadoo.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Samedi : de 09:00 à 12:00
VIGY	4, place de l'église 03 87 31 16 35 - mfs@mairie-vigy.fr	Lundi, mardi et mercredi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30 Jeudi : 08:30 à 12:30 et de 13:30 à 18:00 Vendredi : 08:30 à 12:30
WOIPPY	3 rue du chapitre 03 87 31 31 33 - courrier@mairie-woippy.fr	Lundi, mercredi, jeudi : de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 17:00 Vendredi : de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:30
SARREBOURG Multisite	18 rue de l'Hôtel de Ville à Fénétrange 170 rue du Général de Gaulle à Saint-Quirin 30 A rue principale à Schalbach 280 rue du Stade à Fribourg 1 place Général de Gaulle à Réchicourt 1 place Pierre Messmer à Sarrebourg. 06 79 71 71 61 - franceservices@gcc-sms.fr	Mardi : de 9:00 à 11:45 et de 14:00 à 16:30 Mercredi : de 9:00 à 11:45 et de 14:00 à 16:30 Jeudi : de 9:00 à 11:45 Jeudi : de 14:00 à 16:30 Vendredi : de 9:00 à 11:45 et de 14:00 à 16:30 Samedi : de 9:00 à 12:00
BUS ITINÉRANT	Conseil départemental Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville du Territoire de Forbach / Saint-Avold 03 56 42 02 00 - busfranceservices@moselle.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9:30 à 12:00 et de 14:00 à 15:30

# France Services: faciliter les démarches du quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

## UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST :

- 1 Le retour du service public au cœur des territoires.**  
Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en moins de 30 minutes.
- 2 Un service public à visage humain.** Deux conseillers sont présents au moins 24 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.
- 3 Un niveau de qualité garanti.**  
Dans toutes les France Services, quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).
- 4 Un lieu de vie agréable et convivial.** Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.
- 5 Une subvention de 30 000 euros par an en fonctionnement**  
et la possibilité d'aides en investissement.
- 6 9 partenaires nationaux de l'État :** La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques.

Selon les besoins du territoire, France Services se situe dans un lieu fixe ou un bus itinérant.

